

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Location à la semaine : du samedi au samedi en juillet et août. Arrivée à partir de 16 H et départ avant 10 H. Les tarifs semaine indiqués sont valables pour 6 ou 7 nuits.

W.E. et mini semaine : le reste de l'année, vous serez les bienvenus n'importe quel jour de la semaine, pour un minimum de 2 nuits et selon nos disponibilités : nous téléphoner ou envoyer un mail pour choisir vos dates.

Tarif W.E. : 150 € pour 2 nuits et 4 personnes – 20 € / pers sup – 30 € / nuit sup

W.E. en saison hivernale (chauffage) : +10 €

W.E. à rallonge avec jours fériés : minimum 3 nuits.

Nos tarifs comprennent :

- ◇ la location du chalet ou du gîte
- ◇ l'accès à l'ensemble des équipements proposés (sauf jacuzzi)
- ◇ l'énergie : eau comprise. Electricité : 8 kw/jour compris.

Dépassement pour chauffage : 0.15 €/kw. Les chalets sont chauffés à votre arrivée.

◇ l'accès à internet (cablé dans les chalets Mansois et dans le gîte du coq et en wifi au bâtiment d'accueil)

Nos tarifs ne comprennent pas :

- ◇ les options : location de draps 9 €/lit
ménage complet fin de séjour :
45 € Mansois et Montana, 55 € Ontario et 60 € gîte du coq
(autres options ménage à la carte proposées sur place)
chien 20 €/semaine/animal (accepté tenu en laisse et éduqué)
petit déjeuner 7 €/adulte et 5 €/enfant de moins de 12 ans

◇ la personne supplémentaire au-delà de 4 personnes pour les W.E. 20 €/personne

◇ la nuitée supplémentaire 30 €

◇ Gîte du coq : sac de pellets pour le poêle : 5 €

◇ l'assurance annulation que vous pouvez souscrire directement auprès de aduciel.fr

Les conditions générales d'annulation appliquées sont les conditions Gîtes de France.

◇ la taxe de séjour, applicable du 1er janvier au 31 décembre :

Chalets : 0.40 € et gîte du coq 1.2 €. Taxe applicable par nuit et par personne âgée de plus de 18 ans, à régler à l'arrivée.

◇ les séances de spa : 20 € pour 4 personnes

Les frais de dossier sont compris dans le tarif. Les kits bébé sont fournis gracieusement et en fonction de leur disponibilité lors de la réservation.

Au moment de la réservation : vous recevrez un contrat assorti d'un descriptif complet et d'un règlement.

Vous devrez retourner un exemplaire du contrat avec un acompte de 30 % et le règlement accepté et signé. Le solde est à verser 1 mois avant le début du séjour.

A votre arrivée : vous devrez fournir un chèque de caution de 300 € (chalets) ou 400 € (gîte).